

Compte rendu de la réunion téléphonique du groupe sur championnat féminin du 25 juin 2019

Présent(e)s : Jean-Luc Guillot (président CSF), Jean-Jacques Brion (Centre Val de Loire), Stéphanie Leloup (Pays de la Loire), Christian Vignals (CTD 69 ligue Aura), Karine Perchoc-Le Merour (Bretagne), Daniel Chrétien (Normandie), Sonia Prodhomme (responsable des dirigeantes FFTT).

Invitée : Malory Lasnier (DTN)

Excusé(e)s : Gérard Martin (CSF), Corinne Stoffel (Grand Est)

Absentes : Emmanuelle Benoit (Occitanie), Joséphine Ameys (Hauts de France), Armelle Prieur (Nouvelle-Aquitaine), Catherine Kandin (Île de France).

ORDRE DU JOUR

- Retour sur l'enquête sur les licenciées qui jouent dans le championnat masculin ;
- Recensement des opérations dans les instances et comment les faire connaître au public féminin ;
- Questions diverses.

Jean-Luc Guillot remercie Stéphanie Leloup pour tout le travail effectué pour la réalisation du questionnaire et la synthèse des réponses aux questions.

I - Retour sur enquête

Stéphanie Leloup résume pour chacune des questions, les éléments les plus marquants (le retour d'enquête étant joint à ce compte-rendu). G:\féminines\Rapport d'enquête version corrigé 1.pdf
Ainsi, on obtient 1242 réponses soit 30 % qui est un pourcentage encourageant et démontre l'intérêt porté par les féminines qui pratiquent le Ping.

L'âge des personnes varie de 9 à 80 ans, elles sont majoritairement des employées (32,6%) ou des cadres (19%) pour les plus de 18 ans et la majorité des élèves pour les plus jeunes.

On constate également que 30,9% sont mariées ou vivent en concubinage 16,1 %. Toutefois 36,9% sont des célibataires. Dans 50% des cas, elles ont des enfants (2).

Pour ce qui concerne leur situation pongiste, leur classement est compris entre 500 et 800 points (71,7%). Elles sont donc des joueuses débutantes ou dont la performance n'est pas leur motivation. Pour ce qui est de leur intégration dans la famille du ping, 40,2 % l'ont intégrée depuis plus de 10 ans. Ce qui prouve qu'elles ne sont pas tournées vers la performance.

Elles sont très bien accueillies dans leur club ou équipe (95,4%). Ce pourcentage baisse légèrement (90,1%) et celle-ci s'explique en grande partie par l'absence ou manque d'équipements spécifiques (vestiaires, douches...) ou par le manque de considération si elles ne sont pas qualifiées de bon niveau.

Elles consacrent en majorité de 2 à 4 heures par semaine au sport dont un entraînement par semaine de tennis de table (61,5%) qui est à 70% encadré avec toutefois modérons cet élément positif puisque 60% des joueuses sont confrontés avec d'autres joueuses.

On remarque que plus de 88% des licenciées interrogées évoluent logiquement en division départementale (classées de 5 à 8). Elles sont majoritairement satisfaites de cette opposition (92,7%) même si elles n'en n'ont pas eu le choix (61,9%).

On note tout de même (23,2%) de remarques désobligeantes ou sexistes. Si ce nombre n'est pas majoritaire, il est encore élevé et ces situations se produisent le plus souvent lors de rencontres sans juge-arbitre officiel

Un nombre important souhaite qu'une équipe se crée dans leur club (56,5%) ce qui n'est pas facile en raison du peu de féminines dans le club et donc des niveaux de jeu hétérogène.

Enfin les questions sur leur motivation prouvent que c'est avant tout par plaisir puis pour pratiquer par équipes et aussi pour rencontrer du monde (lien social).

Si elles opèrent dans le championnat masculin, c'est avant tout par manque d'équipe dans leur club ou le manque d'opposition intéressante proche. Elles sont donc tenues d'évoluer avec des hommes pour avoir un niveau homogène et par conséquent une ambiance plus propice (âge)

Des questions ont également posées sur le championnat féminin actuel et il en ressort :

- Insatisfaction à 57,1%
- La moitié de ces féminines ont déjà joué dans le championnat féminin à un moment donné (51,4%). Le plus souvent au niveau régional (47,1%). Elles l'ont quitté majoritairement par choix (55%).
- Les raisons qui les ont poussés à quitter ce championnat sont : le manque de filles et donc d'homogénéité pour le rendre attractif.
- Une autre raison est celle des déplacements souvent trop longs, pour au final peu de temps de jeu.
- Pour le rendre plus intéressant, elles pensent que diminuer le nombre de journées pour réduire les journées « prises » serait une solution en choisissant la date de la rencontre.
- Elles souhaitent jouer la même journée dans le championnat féminin et masculin
- Elles demandent plus de publicité sur le Ping féminin (vecteur d'intégration car tout le monde peut le pratiquer)

Enfin, il a été abordé au travers de ce questionnaire ; la mixité.

Si 65,5% sont pour la mixité, 23,3% ne se prononcent pas et 11,2% sont contre. Les avis ne semblent pas très tranchés. Celles qui sont favorables, pensent que les rencontres intéressantes ne seraient pas trop éloignées tandis que les opposantes évoquent une trop grande différence entre les hommes et les femmes. Vous pourrez trouver l'ensemble des remarques sur ce sujet dans la synthèse du questionnaire qui sera approfondie pour en tirer le maximum d'enseignement et tenter d'apporter des pistes de réflexion.

II-Recensement des opérations et publication des celles-ci.

Pour recenser toutes les opérations, actions, épreuves ou regroupement féminin qui sont réalisés par les différentes instances ou clubs, il est nécessaire que chaque représentant des ligues s'investisse dans ce domaine pour les faire remonter à la FFTT. Ils seront les ambassadeurs du ping féminin sur leur territoire.

Jean-Luc Guillot et Sonia Prodhomme se chargent de collecter l'ensemble des informations de ces derniers et alors il sera demandé à Léa Gerbeaux d'alimenter l'espace Ping au Féminin du site de la FFTT voire de les envoyer aux ligues et comités par une new-letters.

Afin de motiver nos comités et clubs à faire des « opérations » féminines, nous allons réfléchir comment valoriser celles-ci mais pour cela il faudra qu'un bilan en soit réalisé.

III- Questions diverses

Dans le but de permettre aux féminines de jouer le plus proche de leur lieu de pratique, il est proposé de réfléchir à la modification de l'article II.112.3 - Participation des féminines.

Lorsqu'une féminine participe alternativement au championnat masculin et au championnat féminin, les règles générales s'appliquent pour chaque championnat (il n'y a pas de correspondance du brûlage entre les deux championnats).

Lorsqu'une joueuse participe au titre d'une même journée au championnat masculin et au championnat féminin, la première participation dans l'ordre chronologique est admise, l'autre participation est à retirer avec toutes les conséquences qui en découlent.

En supprimant :

Lorsqu'une joueuse participe au titre d'une même journée au championnat masculin et au championnat féminin, la première participation dans l'ordre chronologique est admise, l'autre participation est à retirer avec toutes les conséquences qui en découlent.

Le groupe n'est pas partisan de la suppression complète de ce paragraphe. Il craint que laisser la possibilité aux féminines, évoluant en Régional (ou National), de disputer des rencontres " au titre de la même journée" en départemental messieurs (et notamment dans les divisions les plus basses) fausse la régularité du championnat. Mais par contre, il est pour l'application d'une dérogation qui permettrait aux féminines de disputer une rencontre en Championnat masculin et une rencontre en championnat féminin au titre de la même journée à condition que la féminine n'ait pas joué en national (masculin ou féminin). Il reste impossible de jouer dans les deux championnats à la même date.

Christian Vignals pose la question de la double licenciation des féminines (une licence pour jouer au CF avec son club et dans un autre club pour le championnat par équipes). Elle sera transmise au groupe licenciation.

Le responsable du Groupe,
Jean-Luc GUILLOT

